

02 juin 2009 -18:10

Avertissement - abus de confiance via l'Internet

Les Affaires étrangères attirent l'attention de nos compatriotes sur une information de notre ambassade à Moscou qui est de plus en plus souvent contactée par des concitoyens victimes d'abus de confiance via l'Internet

Les Affaires étrangères attirent l'attention de nos compatriotes sur une information de notre ambassade à Moscou qui est de plus en plus souvent contactée par des concitoyens victimes d'abus de confiance via l'Internet

Bruxelles, le 2 juin 2009 Les Affaires étrangères attirent l'attention de nos compatriotes sur une information de notre ambassade à Moscou qui est de plus en plus souvent contactée par des concitoyens victimes d'abus de confiance via l'Internet. Dans la plupart des cas, il s'agit de fausses amitiés/romances nées d'un contact sur un site de rencontre sur Internet. Le scénario est souvent le suivant : - Plusieurs e-mails sont échangés avec une dame russe, qui propose ensuite à son correspondant de le rencontrer en Belgique; - La dame demande que de l'argent lui soit envoyé en Russie via des organisations de type Western Union afin de payer des frais de voyage (un billet d'avion vers la Belgique, un visa, etc.). Les sommes indiquées sont souvent peu réalistement élevées ; - Il arrive également régulièrement que la dame en question, après avoir reçu un premier paiement, affirme avoir perdu l'argent et demande qu'une somme identique lui soit à nouveau envoyée ; - L'adresse indiquée pour l'envoi des sommes d'argent se trouve souvent, mais pas exclusivement, dans les villes de Cheboksary et Yoshkar-Ola. - Depuis peu de fausses adresses électroniques (e-mail) sont également utilisées se référant à l'Ambassade de Belgique (par exemple, mais non exclusivement, l'adresse embassy.be@gmail.com sous le nom de "Embassy of Belgium in Moscow"). Après que les victimes ont appris à leur correspondante que l'ambassade n'a pas connaissance de leur dossier, elles reçoivent un message e-mail provenant d'une fausse adresse, par lequel la soi-disant ambassade annonce qu'il y a eu une erreur et qu'une demande de visa a bien été enregistrée. La seule adresse correcte de l'ambassade pouvant être utilisée au sujet de ces problèmes est : moscow@dipobel.fed.be . Si des compatriotes sont confrontés à une possible escroquerie, les Affaires étrangères conseillent de faire preuve de la plus grande prudence et de n'envoyer en aucun cas de l'argent. Au moindre doute, il est vivement conseillé de cesser tous contacts avec le correspondant. Les compatriotes qui ont déjà été victimes de telles pratiques de peuvent porter plainte auprès de la police. Vous pouvez aussi, en tant qu'utilisateur d'Internet, signaler des délits commis sur ou via l'Internet sur le site-web www.ecops.be. Vous pouvez également en informer l'Ambassade de la Fédération de Russie à Bruxelles. Pour plus d'informations concernant les conditions d'octroi d'un visa Schengen à un citoyen russe, vous pouvez consulter la rubrique « visas-tarifs » sur le site web de notre ambassade à Moscou sous la rubrique « visa - tarifs » (voir notre site dipobel.be).

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 81 11

<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie

Porte-parole

+32 477 40 32 12

Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart

Porte-parole adjointe

+32 2 501 87 66

Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be